

Bac pro maintenance des équipements industriels

Baccalauréat professionnel

Niveau IV (Bac)

Niveau européen 4 : Savoirs factuels et théoriques

[Code Certif Info N°31991]



Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

Ce bac pro forme des techniciens dont la mission consiste à entretenir et réparer les matériels des équipements de production et à participer activement aux divers travaux de l'équipe de maintenance.

Objectif

Le titulaire du bac pro MEI assure la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel. Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification de matériels existants qu'à la mise en oeuvre de nouveaux équipements. Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations. Il doit impérativement respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et celles de protection de l'environnement.

Ce technicien répare ou dépanne les biens après avoir analysé leur fonctionnement. Son activité varie selon l'entreprise qui l'emploie, la nature et la complexité des équipements dont il a la charge. Il utilise les technologies d'aide au diagnostic et d'intervention. Il réalise les opérations de surveillance et/ou des opérations planifiées, signale les anomalies. Il communique avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il travaille et avec les membres de son service.

Le diplômé peut être recruté par des entreprises appartenant à des secteurs économiques très variés. Rattaché au service maintenance, il peut intervenir seul ou en équipe. Il peut aussi encadrer tout ou partie d'une unité de maintenance.

Programme

Enseignements professionnels

- Réaliser les interventions de maintenance : mettre en service un bien dans le respect des procédures ; identifier les risques, définir et mettre en oeuvre les mesures de prévention adaptées ; diagnostiquer les pannes et le remettre en état de bon fonctionnement ; réparer un composant ; exécuter des opérations de surveillance et d'inspection, des travaux d'amélioration ou de modification du bien.
- Analyser le fonctionnement d'un bien : analyser le fonctionnement et l'organisation d'un système ; analyser les solutions mécaniques réalisant les fonctions opératives, les solutions de gestion, de distribution, de conversion d'énergie pneumatique, hydraulique et électrique.
- Organiser et optimiser son activité de maintenance : préparer son intervention ; émettre des propositions d'amélioration du bien.
- Communiquer des informations : recevoir et transmettre des informations ; rédiger et argumenter des comptes rendus.

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac pro. Lors des périodes de formation en milieu professionnel, le candidat intervient sur des équipements grandeurs réelles (dimensions, poids, puissance) dont ne disposent pas bien souvent les établissements de formation. Il utilise des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques. Il comprend la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées. Il observe, comprend et analyse, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales. Il est en contact avec tous les services et les utilisateurs du bien.

Modules

Épreuve / Unité (EU) - 01. Epreuve scientifique et technique

Épreuve / Unité (EU) - 02. Epreuve de technologie. Analyse et préparation d'une activité de maintenance

Épreuve / Unité (EU) - 03. Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel

Épreuve / Unité (EU) - 04. Langue vivante

Épreuve / Unité (EU) - 05. Français, histoire-géographie

Épreuve / Unité (EU) - 06. Education artistique, arts appliqués

Épreuve / Unité (EU) - 07. Education physique et sportive

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - Epreuve facultative d'hygiène, prévention, secourisme

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - Epreuve facultative de langue vivante

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - Mobilité

Poursuite et débouchées

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Il existe également plusieurs possibilités de spécialisation, notamment d'ascensoriste, en FCIL ou en MC.

Débouchés

Les objectifs :

Ce bac pro forme des techniciens dont la mission consiste à entretenir et réparer les matériels des équipements de production et à participer activement aux divers travaux de l'équipe de maintenance. L'élève apprend à réparer ou dépanner tout ce qui concerne la mécanique, l'électricité, le pneumatique et l'hydraulique. Par l'étude de leurs comportements, il acquiert les compétences nécessaires pour analyser les systèmes mécaniques ou automatisés. La pratique de diverses méthodes de maintenance lui permette de diagnostiquer des pannes, de préparer l'intervention et de formuler des propositions d'amélioration.

Autre compétence développée pendant la formation : la communication tant au niveau de la réception que de la transmission d'informations. Il se prépare à rédiger et argumenter des comptes rendus d'intervention de maintenance.

Les débouchés :

Le technicien peut exercer son métier dans de nombreux secteurs de la production de biens d'équipement industriel ou de produits manufacturés tels que la métallurgie, l'aéronautique, l'agroalimentaire, le bois, les papiers-cartons, la chimie, le pétrole, les produits pharmaceutiques, sans oublier le matériel ferroviaire.

Les conditions d'exercice diffèrent dans les services maintenance selon que l'entreprise est productrice de biens ou de services. Dans le second cas, il peut être nécessaire de se déplacer là où est implanté l'équipement dont la maintenance doit être assurée (ascenseur, par exemple).

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 3632

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=3632>

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

Valideur

Ministère de l'éducation nationale

Pour en savoir plus

<http://www2.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/a051.htm>

Ce titre remplace

Bac pro maintenance des systèmes mécaniques automatisés option A : systèmes mécaniques automatisés (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-58298.html>)

Session de l'examen

Année de la première session

2007

Année de la dernière session

Information non communiquée

Domaine(s) de formation

23684 : Entretien mécanique

31624 : Maintenance industrielle

Lien(s) vers les métiers (ROME)

I1310 : Maintenance mécanique industrielle

Groupes formation emploi (GFE)

F : Mécanique

J : Transformation des matériaux, procédés

Domaine de spécialité (NSF)

250 : Maintenance d'équipements en mécanique-électricité, dépannage de matériel électroménager

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
-----------------	-------------------	-----------------

Textes officiels[Arrêté du 30/05/2005](#)**Publication** : 02/06/2005**Descriptif** : Baccalauréat : création du baccalauréat professionnel spécialité maintenance des équipements industriels + Annexe IIb : règlement d'examen + Annexe IV : tableau de correspondance entre épreuves et unités**Code NOR** : MENE0500957A**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0500957A>**Création** : Oui[Arrêté du 20/07/2009](#)**Publication** : 05/08/2009**Descriptif** : Arrêté du 20 juillet 2009 relatif aux certificats d'aptitude professionnelle et aux brevets d'études professionnelles prévus par l'article D. 337-59 du code de l'éducation**Code NOR** : MENE0917007A**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0917007A>**Modification** : Oui[Arrêté du 23/12/2010](#)**Publication** : 26/02/2011**Descriptif** : Arrêté du 23 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 20 juillet 2009 relatif aux certificats d'aptitude professionnelle et aux brevets d'études professionnelles prévus à l'article D. 337-59 du code de l'éducation.**Code NOR** : MENE1016236A**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE1016236A>**Modification** : Oui

Informations mises à jour le 15/10/2019 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-31991.html>